



Service de Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlement # V 467-71-17

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 19 juin 2017, le conseil municipal a adopté le règlement # V 467-71-17 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements (*Îlot déstructuré #15*).

Conformément à la loi, ledit règlement a reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ce règlement en date du 13 juillet 2017.

Ce règlement a été expédié auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Il entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 28 juillet 2017

Diane Soucy, OMA
Greffière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-RÉMI

CERTIFICAT DE PUBLICATION **Règlements # V 467-71-17**

Je, Diane Soucy, greffière, résidant à Saint-Rémi, certifie par les présentes, sous mon serment d'office que j'ai fait paraître l'avis public dans le journal l'Écho de Saint-Rémi le 28 juillet 2017 et fait publier l'avis ci-haut mentionné en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil entre 9h00 et 16h30, le 28^e jour du mois de juillet 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28 juillet 2017.

Diane Soucy, OMA
Greffière